

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : Action "Tutorat 2016" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association GEIQ Paysages (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer une subvention d'un montant total de 14.000,00 €, conformément au tableau figurant dans le rapport, à l'association GEIQ Paysages pour le financement de l'action d'encadrement socioprofessionnel pour l'insertion par l'activité économique «Tutorat 2016» ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention dont le projet est annexé au rapport.

Cette dépense, d'un coût total de 14.000,00 €, sera financée sur le chapitre 017, sur les crédits de paiement au titre du budget 2016.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée